



Assurance : le guide de la réconciliation

Bonnes pratiques, Définitions

Qu'est ce qu'une réconciliation ou un rapprochement ?

La réconciliation financière, également connue sous le nom de rapprochement, est un processus essentiel pour toute entreprise, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité. Elle permet de s'assurer que les transactions financières sont enregistrées de manière précise et fiable, et de détecter les erreurs, les fraudes et les anomalies.

Toutefois, pour de nombreuses personnes, la réconciliation financière peut sembler complexe, fastidieuse et chronophage.

C'est pourquoi ce guide de la réconciliation a été élaboré, afin de fournir une vue d'ensemble détaillée de ce processus indispensable. Il aborde la définition de la réconciliation en profondeur, en expliquant les différents types de réconciliation bancaires, comptables, transactionnelles, financières et non financières.

Il explore ensuite les différentes applications de la réconciliation dans le secteur de l'assurance, en fournissant des exemples concrets et des bonnes pratiques pour optimiser la réconciliation financière. Que vous soyez un entrepreneur débutant, un comptable chevronné ou un responsable financier, vous y trouverez des conseils pratiques pour mieux comprendre ce processus, ou mieux le maîtriser.

1. Définition

Le rapprochement ou la réconciliation dans le monde de la finance et de la comptabilité, est le fait de chercher à établir des correspondances entre 2 ou plusieurs sources de données. Que l'on parle de stocks, de transactions, ou de tout autres données pertinentes, il s'agit d'obtenir une

correspondance parfaite entre chaque donnée enregistrée dans le système A et chaque donnée enregistrée dans le système B.

2. Objectif

Cette opération est nécessaire afin d'éviter les erreurs, les manquements, doublons ou autres anomalies. Dès lors que certaines données ne correspondent pas, on obtient alors ce qu'il est convenu d'appeler un écart. Les différentes opérations de rapprochement effectuées permettent donc la détection de ces écarts dans le but de les corriger, les apurer ou les expliquer.

- **On peut corriger un écart**, lorsqu'il s'agit d'une erreur de saisie ou d'un doublon tout simplement en rectifiant la donnée directement dans le système d'enregistrement où elle fait défaut ou est erronée
-
- **On peut apurer un écart** lorsque la différence peut être compensée. Par exemple il peut parfois s'agir d'un client qui n'a pas payé à temps ou d'un fournisseur que l'on a oublié de régler. L'apurement peut alors prendre la forme d'une relance sur facture ou d'un règlement.
-
- **On peut enfin justifier un écart** lorsqu'il n'est pas possible dans l'état actuel de le corriger. On peut alors y ajouter une note qui explique les raisons de cet écart.

Dans tous les cas, tous les types d'écarts doivent être à minima justifiés en cas de contrôle.

Le but des opérations de rapprochement ou de réconciliation est donc de comparer et de faire correspondre des données enregistrées au sein de différentes sources de données afin de pouvoir détecter les écarts, de manière à pouvoir les justifier, les apurer ou les corriger.

Il s'agit donc d'un processus de vérification, nécessaire à la santé financière de toute organisation et obligatoire au regard de plusieurs réglementations.

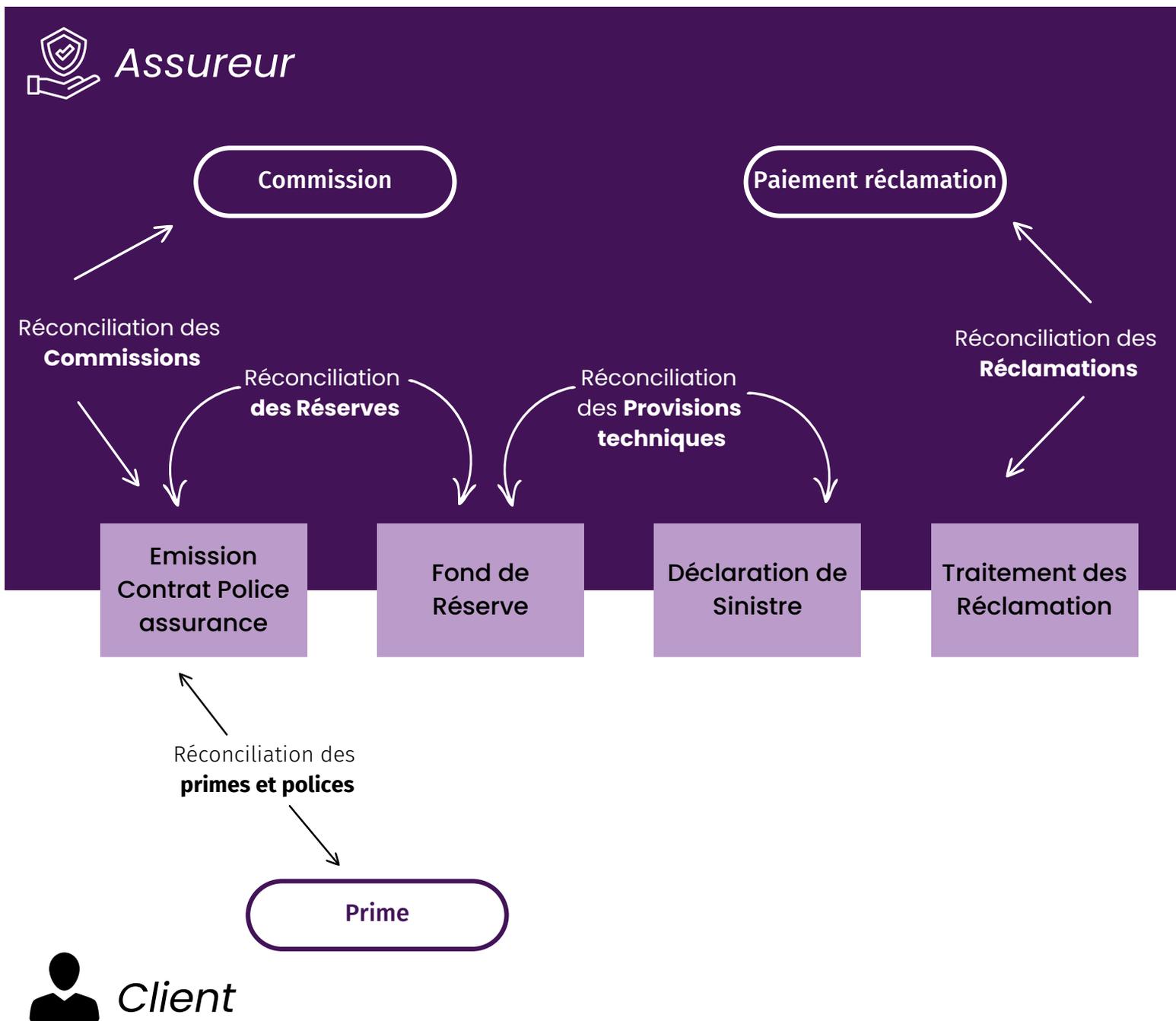
Les différents types de réconciliation du secteur de l'assurance

Les courtiers d'assurance et les agents vendent des polices d'assurance à des clients, leur garantissant la couverture d'un risque spécifique en échange d'une prime. Une fois que le client a souscrit à cette police d'assurance, les assureurs doivent donc verser une commission aux courtiers ou agents l'ayant vendue. Ils doivent aussi se constituer une réserve de fonds, capable de couvrir leur engagement vis-à-vis de leurs clients, mais aussi des réglementations en vigueur. Enfin lorsqu'un sinistre survient, les assureurs doivent traiter les déclarations de sinistre et les réclamations afin de verser un dédommagement au client en fonction du niveau de couverture prévue initialement dans la police d'assurance.

Les étapes de ce processus impliquent chacune un type de réconciliation à effectuer :



Réconciliations dans le secteur de l'assureur



1. La réconciliation des réserves

La réconciliation des réserves concerne la conciliation des réserves enregistrées dans les comptes de la compagnie d'assurance avec les estimations actuarielles et les exigences réglementaires, garantissant ainsi la solvabilité financière de la compagnie.

Exemple : Une compagnie d'assurance constitue des réserves pour faire face aux engagements futurs découlant des polices d'assurance émises. La réconciliation implique de comparer les réserves enregistrées dans les comptes de la compagnie avec les estimations actuarielles et les exigences réglementaires, en identifiant tout écart et en prenant les mesures nécessaires pour corriger les divergences.

2. La réconciliation des commissions

La réconciliation des commissions concerne la conciliation des commissions versées ou reçues par la compagnie d'assurance avec les accords contractuels et les transactions enregistrées, garantissant ainsi l'exactitude des paiements de commission et le respect des obligations contractuelles.

La réconciliation des commissions est cruciale pour assurer la transparence et l'intégrité des transactions financières entre la compagnie d'assurance et ses agents ou courtiers, tout en garantissant que les commissions sont calculées et payées conformément aux termes des accords contractuels.

Exemple : Une compagnie d'assurance travaille avec des agents ou des courtiers qui sont rémunérés par le biais de commissions sur les polices vendues. La réconciliation des commissions implique de comparer les commissions calculées en fonction des ventes effectuées avec les montants effectivement payés ou reçus par les agents ou les courtiers. Tout écart entre les calculs de commission et les paiements effectifs est examiné pour s'assurer de l'exactitude des paiements et du respect des accords contractuels.

3. La réconciliation des primes et des polices

Le terme "**prime**" dans le monde de l'assurance désigne le montant payé par le client à la compagnie d'assurance en échange de la couverture d'assurance.

Le terme "**police**" lui, désigne l'acte par lequel la compagnie d'assurance confirme la couverture accordée au client et les modalités de cette couverture.

La réconciliation des primes et des polices consiste à concilier les primes encaissées avec les polices émises par la compagnie d'assurance, garantissant ainsi l'exactitude des enregistrements financiers et la conformité aux réglementations. -

Exemple : Une compagnie d'assurance reçoit des paiements de prime pour différentes polices émises. La réconciliation implique de comparer les primes encaissées avec les polices effectivement émises et enregistrées dans les systèmes de gestion des polices. Si une prime a été payée mais qu'aucune police correspondante n'a été émise, cela indique un écart nécessitant une enquête pour déterminer la cause.

4. La réconciliation provisions techniques

La réconciliation des réserves et celle des provisions techniques sont effectivement proches, mais elles concernent des aspects légèrement différents.

Comme expliqué plus haut, la réconciliation des réserves se concentre sur l'adéquation entre les réserves financières inscrites dans les comptes et les estimations actuarielles ainsi que les exigences réglementaires. Ces réserves représentent des montants globaux que l'assureur met de côté pour couvrir ses engagements futurs, garantissant ainsi sa solvabilité financière. La réconciliation des réserves implique de s'assurer que les montants alloués correspondent aux risques anticipés et qu'ils répondent aux normes de solvabilité imposées par les régulateurs.

La réconciliation des provisions techniques, en revanche, se concentre sur des estimations spécifiques associées à chaque police ou groupe de polices d'assurance. Elle inclut principalement deux types de provisions :

1. **Les provisions pour sinistres à payer :** réserves pour les sinistres déjà déclarés mais pas encore payés.
2. **Les provisions pour sinistres non déclarés (IBNR) :** réserves pour les sinistres survenus mais pas encore déclarés.

Cette réconciliation implique de vérifier que ces provisions techniques sont correctement estimées et ajustées en fonction de l'évolution des risques et des sinistres. Elle est souvent plus détaillée que celle des réserves globales et nécessite des données granulaires pour chaque contrat ou portefeuille de contrats.

Pour résumer :

- **Réserves :** Montants globaux réservés pour garantir la solvabilité à long terme.
- **Provisions techniques :** Montants spécifiques pour des engagements particuliers, tels que les sinistres déclarés ou non encore déclarés.

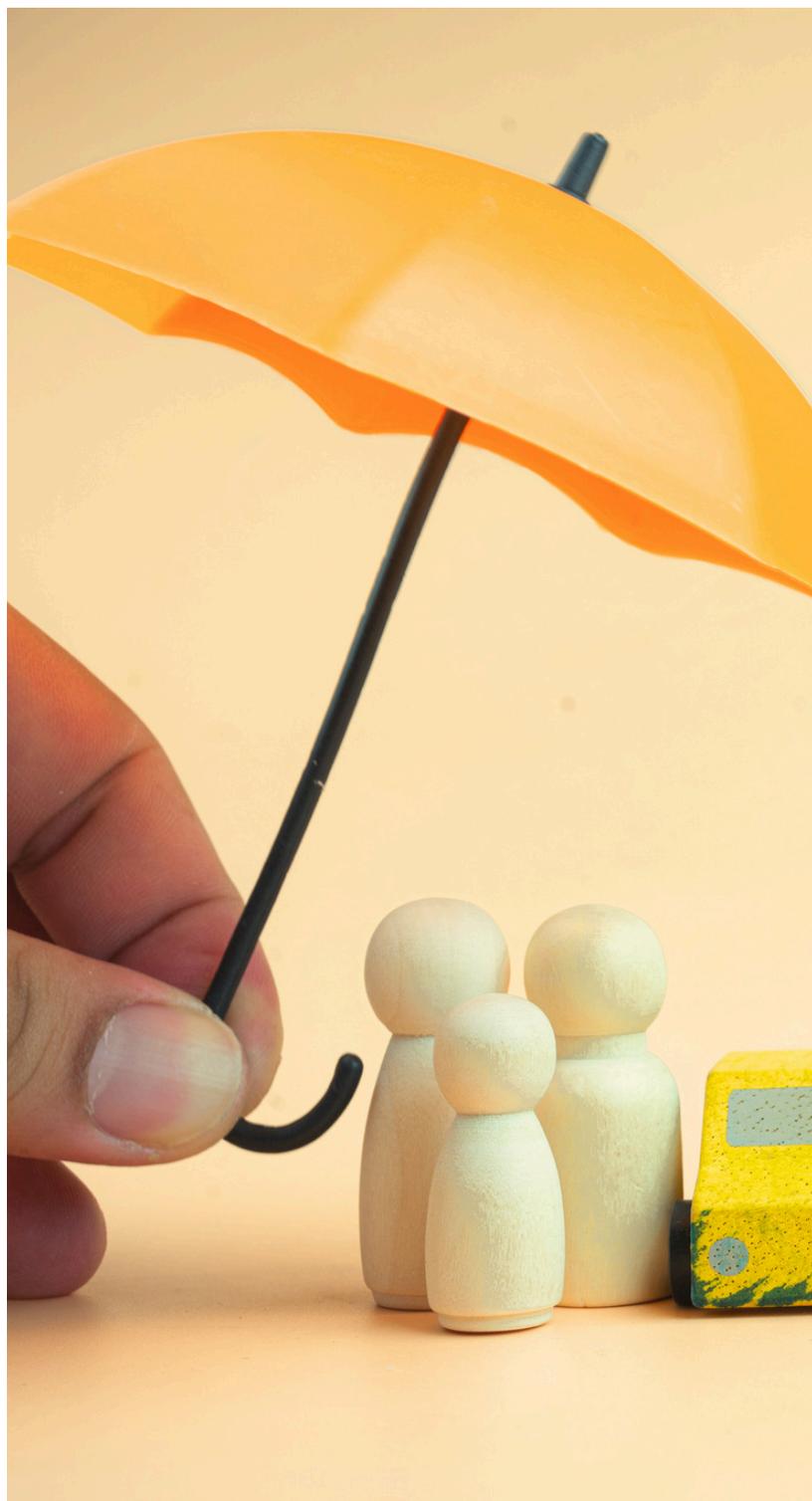
Bien qu'elles soient interconnectées, la réconciliation des réserves regarde la solvabilité globale, tandis que celle des provisions techniques assure la précision des engagements spécifiques de l'assureur.

5. La réconciliation des réclamations

Une réclamation désigne le fait qu'un client sollicite la couverture de son assureur pour un dommage qu'il subit.

La réconciliation des réclamations concerne la conciliation des paiements de réclamation effectués par la compagnie d'assurance avec les demandes de réclamation soumises par les assurés, assurant ainsi l'exactitude des paiements de réclamation et la satisfaction des obligations contractuelles.

Exemple : Un assuré soumet une réclamation pour des dommages subis à son véhicule assuré. La compagnie d'assurance traite la réclamation, évalue les dommages et effectue un paiement correspondant. La réconciliation implique de vérifier que le montant payé correspond aux termes de la police et aux dommages réels subis par l'assuré, en s'assurant que toutes les réclamations sont correctement documentées et traitées.



Les spécificités du secteur de l'assurance face à la réconciliation

1. Des volumes importants et des processus complexes

Dans le secteur de l'assurance, le volume de données à traiter est immense. Chaque assureur traite en effet des millions de transactions chaque année, qu'il s'agisse de primes perçues, d'indemnités versées, ou de remboursements effectués. Ces flux financiers importants et variés engendrent des volumes de données conséquents, nécessitant une rigueur extrême pour garantir la fiabilité des informations financières.

La complexité des processus de réconciliation est également accrue par la diversité des types de réconciliations propres au secteur. Ainsi, pour maîtriser ces volumes et cette complexité, les assureurs doivent mettre en place des systèmes de réconciliation robustes, capables d'automatiser les tâches répétitives tout en garantissant l'exactitude des rapprochements.



2. Une multiplicité des sources et des parties prenantes

Les assureurs interagissent avec une multitude d'acteurs – courtiers, agents commerciaux, gestionnaires de sinistres, réassureurs – chacun ayant sa propre source de données et ses systèmes d'information. Par exemple, un assureur traitant avec des courtiers externes devra consolider des informations issues de différents systèmes informatiques, avec parfois des formats de données disparates et des processus de transmission variés. Cette multiplicité entraîne des difficultés pour obtenir une vue d'ensemble unifiée, essentielle pour une réconciliation efficace.

Prenons le cas de la réconciliation des primes : celles-ci peuvent provenir directement des assurés, des agents commerciaux ou des courtiers. Les données peuvent inclure des informations sur la prime elle-même, les commissions payées aux agents, et les frais divers. Chacune de ces sources peut présenter des différences dans la nomenclature des données ou dans les délais de transmission. Les erreurs de saisie ou les retards de transmission des informations par les courtiers peuvent provoquer des écarts non expliqués, entraînant un travail supplémentaire pour les équipes de réconciliation.

Les assureurs doivent donc établir des protocoles d'échange de données standardisés avec chaque acteur et disposer de systèmes de réconciliation capables de s'adapter aux formats multiples tout en garantissant la cohérence des données. Cette capacité à unifier et synchroniser les flux de données est indispensable pour une réconciliation précise et rapide.

3. Une lourde pression réglementaire

Le secteur de l'assurance est l'un des secteurs les plus encadrés, avec des obligations réglementaires strictes imposées par des normes comme Solvabilité II en Europe ou les exigences de reporting de la NAIC (National Association of Insurance Commissioners) aux États-Unis. Ces réglementations visent notamment à garantir la solvabilité des assureurs, leur capacité à couvrir leurs engagements et la transparence de leur situation financière.

Les lois telles que Solvabilité II imposent aux assureurs de prouver leur capacité à couvrir leurs risques financiers, notamment à travers la réconciliation rigoureuse de leurs données de provisionnement et de solvabilité. Une défaillance dans la réconciliation peut exposer l'assureur à des sanctions financières lourdes, des audits approfondis, et, dans certains cas, des restrictions d'activités. Par exemple, en cas de non-conformité avérée avec Solvabilité II, un assureur peut être contraint de renforcer son capital de réserve, ce qui engendre des coûts importants.

Pour répondre à ces exigences, les assureurs doivent disposer d'un processus de réconciliation sécurisé et documenté, avec des contrôles rigoureux et un suivi régulier. L'automatisation de la réconciliation des données financières et réglementaires peut non seulement améliorer l'efficacité des processus, mais aussi garantir une traçabilité et une transparence accrues des opérations, répondant ainsi aux exigences réglementaires.

Ces trois aspects – les volumes de données, la multiplicité des sources et la pression réglementaire – illustrent bien la nécessité pour les assureurs d'optimiser leur processus de réconciliation, afin de garantir à la fois la précision et la conformité de leurs opérations financières.



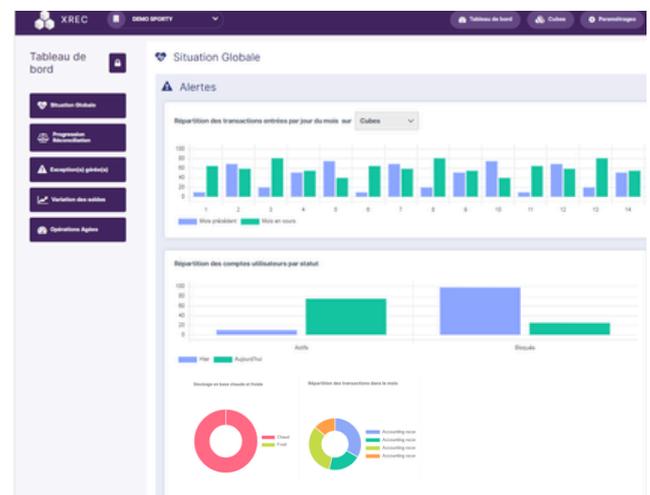
Comment XREC peut aider les assureurs à garantir la précision et la fiabilité de leurs données financières

L'unique plateforme R2R de rapprochement

XREC traite tout le processus de la réconciliation (record-to-report) de l'import et l'enrichissement de la donnée jusqu'au reporting et à l'analyse. C'est une plateforme unifiée qui gère :

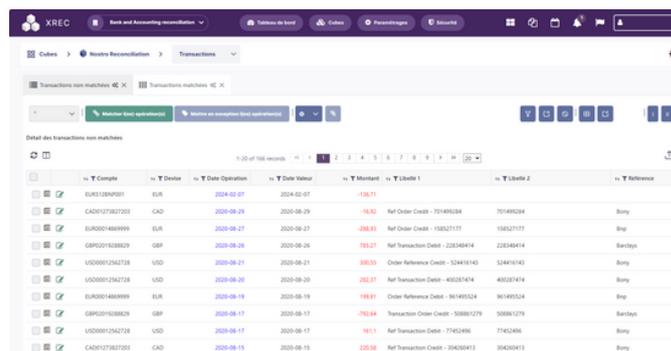
- **L'import** : enrichissement et transformation de la donnée depuis un fichier source sous n'importe quel format
- **La catégorisation** : Les données multidevises et les taux de change sont gérés automatiquement. La donnée est catégorisée en cubes et entités, permettant d'avoir une vue et un traitement personnalisé selon vos processus internes : vue par pays, par devise, par partenaire, par entité ...
- **Le matching des données** : le rapprochement automatisé permet d'éviter les erreurs manuelles, de gagner en temps, en coûts et en précision. Ainsi les écarts et suspens sont détectés automatiquement et des millions de transactions réconciliées en un seul clic !
- **La gestion des écarts** : une fois ces écarts détectés, ils sont, toujours automatiquement, classés par type d'écart (doublons, anomalies, orphelin) selon des règles métiers personnalisés configurées par les utilisateurs en amont.

- **L'analyse et le reporting** : une fois le matching et la classification automatique des écarts effectués en un seul clic, les équipes financières peuvent consacrer leur temps à l'analyse et l'apurement des écarts. XREC génère automatiquement des Dashboard dynamiques et personnalisables donnant un état des lieux précis de la santé financière et une visibilité commune aux équipes, de la vue d'ensemble à la vue détaillée.



Un allié de taille face à la pression réglementaire

La traçabilité et l'audit complet apporté par XREC permet aux équipes d'être toujours prêt en cas de contrôle. Aussi, l'automatisation de la réconciliation permet d'avoir un état de rapprochement actualisé au fil de l'eau et facilite ainsi les rapprochements règlementaires annuels. Les actions automatisées libèrent du temps aux équipes pour se concentrer sur l'analyse, ce qui augmente la performance générale du service et le temps alloué au contrôle. Les reportings automatisés, offrent une fiabilité de la donnée.



T Compte	T Devise	T Date Operation	T Date Value	T Montant	T Libelle 1	T Libelle 2	T Reference
EUR13287001	EUR	2024-02-07	2024-02-07	-136,71			
CAD0127387203	CAD	2020-08-29	2020-08-29	-16,92	Ref Order Credit - 701499204	701499204	Bony
EUR001488999	EUR	2020-08-27	2020-08-27	-266,93	Ref Order Credit - 138237177	138237177	Bny
GBP001938629	GBP	2020-08-26	2020-08-26	793,27	Ref Transaction Debit - 238348414	238348414	Barclays
USD001234728	USD	2020-08-21	2020-08-21	800,05	Order Reference Credit - 524416143	524416143	Bony
USD001234728	USD	2020-08-20	2020-08-20	262,37	Ref Transaction Debit - 403287474	403287474	Bony
EUR001488999	EUR	2020-08-19	2020-08-19	198,81	Order Reference Credit - 941805524	941805524	Bny
GBP001938629	GBP	2020-08-17	2020-08-17	-792,44	Transaction Order Credit - 508841279	508841279	Barclays
USD001234728	USD	2020-08-17	2020-08-17	161,1	Ref Transaction Debit - 71825496	71825496	Bony
CAD0127387203	CAD	2020-08-15	2020-08-15	200,58	Ref Transaction Credit - 38420413	38420413	Bony

Un outil flexible pour plus de performance

L'un des atouts majeurs de XREC reste la flexibilité. Que ce soit dans l'import qui tolère, et transforme n'importe quel format et n'importe quelle source de donnée, ou dans le matching qui peut prendre en charge des volumes importants de données et absorber la fluctuation de ces volumes. La personnalisation permet également de s'adapter à vos règles métiers pour correspondre en tout point aux processus déjà en place. Ainsi les règles d'identification, d'exception et de classification sont toutes configurables et permettent de toujours être en maîtrise de la donnée.

Enfin, XREC s'adapte également à votre environnement. La flexibilité de la solution et de l'intégration des données permet de s'adapter aux nouvelles réglementations sans avoir à repartir de 0. La possibilité de charger des taux de change directement dans la solution vous permet également de toujours avoir une réconciliation à date au bon taux. Pour finir, la connectivité de l'outil permet de s'intégrer facilement dans votre environnement technique actuel et de renforcer la performance de votre BO financier.

“

*Pouvoir passer d'une vue
d'ensemble à une vue
détaillée en un clic, permet
d'avoir une vision complète
de l'activité financière tout
en pouvant remonter
directement à la source des
problèmes et des erreurs.
C'est un gain de temps et
d'efficacité considérable*

XREC est adapté à chaque entreprise et personnalisable

Avec **XREC**, il vous est possible de choisir :

- **Les données** dont vous avez besoin : vous pouvez choisir les données à extraire et à rapprocher pour avoir exactement ce dont vous avez besoin et analyser votre activité en profondeur.
- **Le niveau de suivi** dont vous avez besoin : comme l'information est centralisée au même endroit, vous pouvez suivre l'historique de vos transactions et de vos rapprochements pendant plus d'un an et le stocker dans votre compte.
- **La visibilité** dont vous avez besoin : comme vous pouvez avoir une vue d'ensemble avec une comparaison globale, vous pouvez choisir la vue dont vous avez besoin et croiser les résultats comme vous le souhaitez.
- **L'accès** dont vous avez besoin : enfin, comme il s'agit d'une solution collaborative, vous pouvez partager différents niveaux d'accès avec les différents départements concernés et mieux travailler ensemble.

“

" CALIXYS apporte à GENERALI France ses conseils et toute son expertise sur les problématiques de réconciliation de données financières et comptables. Nous avons pu mettre en place l'automatisation d'un très grand nombre de rapprochements de données. "

Christophe PRIVAT
Manager commissionement- GENERALI

XREC
XREC
XREC
XREC
XREC
XREC
XREC



Pour toute question, contactez-nous

www.calixys.com

contact@calixys.com

01 43 53 55 00

[DEMANDE DE DÉMO](#)